

Bilan Arbitrage Intermédiaire n° 1 du 23 octobre 2008

Présents : G Bel, P Boyer, MC David, M Guilhot, Sid-Ali Mani, JC Morel, A Ripert

Excusés : J Charlet, A De Giorgio

1. Disponibilité de l'information

De nombreuses informations et documents relatifs à l'arbitrage se trouvent sur le site internet de la ligue (dates et fiches d'inscription aux formations, programmes et comptes-rendus des différents stages proposés.....).

2. Gestion informatisée des fiches de synthèse de suivi d'arbitres

La gestion informatisée des suivis des arbitres seniors mise en place sur le site CRA est opérationnelle et fonctionne assez bien. Le même outil sera mis en place prochainement pour les suivis des jeunes arbitres.

3. Evaluation du projet

Évaluer le projet arbitral de façon plus pertinente nous oblige à affiner nos modalités et critères d'évaluation.

4. Fidélisation des arbitres

Nous constatons qu'à ce jour nous avons une réelle difficulté à identifier précisément le nombre d'arbitres en activité (900 arbitres répertoriés, mais ils n'officient pas tous. Gest'hand ne permettant pas des mises à jour précises et régulières).

La fidélisation des arbitres et jeunes arbitres en activité est de plus en plus difficile.

Il semblerait intéressant de mieux cerner les causes d'abandon. Nous sommes en train de réfléchir quant à la faisabilité d'une étude sur ce sujet.

Quoi qu'il en soit un système fort repose sur une détection et des formations de qualité.

5. Formation

La qualité des formations proposées aux différents acteurs doit continuer d'évoluer et le système de détection doit reposer sur la formalisation d'une démarche plus cohérente et mieux partagée.

6. Participation aux formations

Tous les arbitres APN ont participé au premier stage, cependant globalement la participation des arbitres aux diverses formations proposées reste insuffisante.

Il est à rappeler que les formations sont obligatoires.

7. Le budget

Le budget du projet arbitral est précis et respecté.

À l'heure actuelle nous sommes à 40% de consommation du budget avec cependant beaucoup de stages à venir sur la fin de l'année civile 2008.

8. Les problèmes administratifs

- envoi des indisponibilités des arbitres pas suffisamment généralisé
- adresse e-mail non rentrée dans la licence (Gest'hand)
- procédure d'inscription aux stages de formation pas totalement assimilée
- lenteur du système informatique
- gestion des désignations difficile, car les arbitres et jeunes arbitres ne sont pas tous créés dans le fichier Arbitre Gest'hand.

Fin de la réunion 20h30

14/11/2008